

Image not found or type unknown



Erreur trop perçu mutuelle

Par **lana2013**, le **14/06/2018 à 14:35**

Bonjour,rrnJe suis la secrétaire d'un kiné qui est parti en retraite depuis 2 ans environ.rnUne mutuelle lui demande de rembourser une certaine somme pour des actes effectués en 2015.rnHors la mutuelles avaient fait une erreur lors du paiement, elle avait crédité 2 fois et maintenant elle demande la somme perçu en trop.rnJe voulais savoir combien de temps les mutuelles ont le droit de réclamer aux kinés?rnCordialement